

## Plan de cours

COURS : L'être humain

PROGRAMME : Formation générale

DISCIPLINE :

PONDÉRATION : Théorie : 3 Pratique : 0 Étude personnelle : 3

Professeur-s du cours	Bureau	☎ poste	✉ courriel ou site Web
Éric PAQUETTE	C-185 (ÉNA)	3888	@cegepmontpetit.ca
Éric PAQUETTE	E-145 (LONGUEUIL)	3888	@cegepmontpetit.ca

### Période de disponibilité aux étudiants

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

Coordonnateur-s du département	Bureau	☎ poste	✉ courriel
Étienne Marcotte / Davy Mougenot	E117/E116	3372/3379	@cegepmontpetit.ca
Marc Lamontagne (ÉNA)	C-185	3352	@cegepmontpetit.ca

## OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Trois cours de philosophie appartiennent à la formation générale de tout cégépien. Second pôle de cette triade, le présent cours se veut une introduction à la problématisation philosophique du sens et du statut de la nature humaine. Conformément aux instructions officielles, ce cours entend poursuivre prioritairement les objectifs suivants : prendre conscience de l'importance des idées philosophiques pour la compréhension de l'être humain ; transmettre des connaissances sur la pensée de quelques grands philosophes ; former à la réflexion critique et méthodique par la fréquentation de leurs œuvres ; savoir élaborer et rédiger une position critique eu égard à une certaine conceptualisation philosophique de l'homme.

## ÉNONCÉ DE LA PROBLÉMATIQUE

Qu'est-ce que l'homme ? La question comme telle paraît si simple... Et pourtant, chacun comprend qu'il n'est guère de problème plus abyssal... « Notre époque, écrivait à l'orée du XX<sup>ième</sup> siècle le philosophe Max Scheler, est celle où pour la première fois dans les temps historiques, c'est-à-dire depuis environ dix mille ans, l'homme est devenu complètement un véritable "problème" pour lui-même ; où il ne sait plus ce qu'il est, mais en même temps *sait* qu'il ne le sait pas. » La question de l'homme schématise pour ainsi dire l'ultime point de convergence de toutes nos plus incessantes délibérations philosophiques, scientifiques et religieuses. Ce sujet qui problématise toutes questions se révèle lui-même par excellence le problème des problèmes ! Et pourquoi en est-il ainsi ? C'est ce « nœud gordien », qu'à défaut de trancher, nous tenterons d'empoigner de plus près, à travers l'examen d'un triple paradoxe : le paradoxe du Moi comme sujet-objet, le paradoxe de la Vie comme aspiration absolue et existence contrariée, puis le paradoxe de l'esprit comme produit assignable et œil surplombant de l'Évolution. Trois grands textes philosophiques nous accompagneront dans cette enquête : les deux premières *Méditations métaphysiques* de René Descartes (1596-1650) qui posent avec une acuité toute particulière les premiers jalons d'une compréhension éminemment moderne de l'esprit ; les *Pensées* de Blaise Pascal (1623-1662), où l'auteur développe une analyse extraordinairement fine des contrariétés inhérentes à la condition humaine et de l'homme en général comme « gloire et rebut de l'univers » ; et enfin, *La Conscience et la Vie* de Henri Bergson (1859-1941), qui propose dans une langue on ne peut plus accessible un panorama des intuitions maîtresses du philosophe sur le rapport esprit-matière dans une perspective évolutionniste. Comment Descartes, Pascal et Bergson ont-ils eux-mêmes rencontré l'homme comme problème ? Et en quoi ces trois philosophies font-elles signe en direction d'une même dimension irréductiblement problématique de l'être humain, soit le *logos*, l'esprit ou la conscience. Toute la session durant, nos trois auteurs seront constamment rapportés l'un à l'autre et mis en dialogue. Et il va sans dire qu'il ne s'agira guère pour nous d'envisager leurs diverses pensées comme autant de vérités achevées et closes, mais bien plutôt comme des incitatifs pour se mettre soi-même à nouveau en question. Quand nous aurons seulement réussi à faire apparaître l'extraordinaire complexité philosophique du paradoxe humain, notre objectif, *hic et nunc*, aura été atteint : le reste étant affaire d'écoles... ou de toute une vie !

## **MATÉRIEL OBLIGATOIRE (DISPONIBLE À LA COOP)**

### Deux recueils de textes :

- Recueil no. 28 560 intitulé *Méditations métaphysiques I&II*.
- Recueil no. 28 561 intitulé *La conscience et la vie*.

### Un livre :

- Pascal (Blaise), *Pensées*, Paris : GF-Flammarion, 1976.

## **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Le corpus des textes à l'étude constitue pour l'essentiel le canevas à partir duquel seront posés, puis développés, les problèmes fondamentaux. Ainsi, pour chacun des auteurs et thèmes à l'étude, des cours magistraux, des exercices individuels, des ateliers d'équipes, ainsi que des discussions de groupes serviront à nourrir et préparer le type de questionnement critique sollicité lors des évaluations. Aussi importe-t-il, en tout temps, de ne jamais hésiter à vous manifester pour soulever une question, solliciter un nouvel exemple, un éclaircissement ; soumettre un doute, une critique, etc. Sachez que vos interventions s'avèrent toujours les bienvenues et qu'elles sont utiles à votre professeur aussi bien qu'à l'ensemble de vos collègues.

## **NATURE ET ÉCHÉANCIER APPROXIMATIF DES ÉVALUATION**

Toutes les évaluations porteront sur la compréhension et l'interprétation critique des textes à l'étude. Outre les exercices formatifs et préparatoires, les évaluations dites « sommatives » sont au nombre de trois, chacune comptant pour le tiers de la note cumulative finale : 1) EXAMEN SUR DESCARTES, 2 questions à développement pour un total d'environ 800 mots, 4<sup>ème</sup> semaine ; 2) COMMENTAIRE CRITIQUE SUR PASCAL, 1200 mots, sujet distribué à la 8<sup>ème</sup> semaine ; 3) DISSERTATION FINALE SUR BERGSON, 900 mots, 15<sup>ème</sup> semaine.

Les qualités de forme (langue, structure, cohérence) ainsi que la capacité d'analyser et de soumettre à une appréciation critique l'argumentaire de l'auteur (dans le respect de sa logique propre) seront bien évidemment autant de critères d'évaluation généralement appliqués. Quant aux critères plus pointus, propre à chacune des évaluations, ils auront été minutieusement exposés en classe.

Conformément à la politique du Collège, l'étudiant qui s'estime lésé peut demander une révision de note. La procédure se trouve décrite dans l'agenda scolaire. Il est de votre responsabilité de conserver copies de toutes vos évaluations.

## **RÈGLES ET MODALITÉS DE PARTICIPATION**

(1) NOTE DE PASSAGE. La note de passage du cours, comme de toute évaluation, est de 60%.

(2) PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS. La présence aux activités d'évaluation est obligatoire. Aucune reprise ne sera accordée si un étudiant est absent au moment d'un examen ou de toute autre évaluation sommative en classe, à moins, bien sûr de raisons graves ou d'entente préalable avec le professeur.

(3) REMISE DES TRAVAUX. Tout travail doit être remis en main propre à la date indiquée par le professeur. Aucun retard n'est donc autorisé, à moins d'une entente expresse avec le professeur. Le cas échéant, une pénalité de 5% par jour s'appliquera, jusqu'à un plafond de 10%. Sauf empêchement grave (raison médicale par exemple), aucun travail ne sera accepté après une semaine de retard.

(4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX. L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Collège. Ces normes sont disponibles sous la rubrique « aides à la recherche » des Centres de documentation du Collège.

(5) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE. Dans toute évaluation, on pourra perdre jusqu'à 10% des points pour les fautes de français (orthographe et syntaxe).

(6) PLAGIAT. Tout plagiat, toute tentative de plagiat ou toute collaboration à un plagiat entraîne immédiatement la note 0 pour l'évaluation en cause. En cas de récurrence, l'étudiant se voit attribuer la note 0 pour l'ensemble du cours.

(7) ASSIDUITÉ ET CONTÔLE DES PRÉSENCES. La présence au cours et la ponctualité sont de rigueur. L'appel des présences aura lieu au début ou à la fin de chaque cours. Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur, qui l'aviserait des conséquences possibles de sa prochaine absence. Est susceptible de n'être plus admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours. En ce cas la note portée au bulletin est la note totale obtenue (compilée ou non) au moment de l'expulsion.

(8) DISPONIBILITÉ. Des périodes de disponibilité sont indiquées sur la porte de mon bureau. N'hésitez jamais à venir m'y trouver. Ces périodes n'ont pas de signification limitative ou restrictive. Il vous sera toujours loisible de me rencontrer en dehors de celles-ci, pour peu que nous soyons convenus d'un rendez-vous.

(9) CENTRE DE PHILOSOPHIE (CAMPUS LONGUEUIL). Outre ma propre disponibilité, vous trouverez au centre d'aide en philosophie, situé au B-118, des professeurs disponibles et désireux de vous aider.

(10) ORDINATEURS ET OBJETS ÉLECTRONIQUES. Sauf autorisation spéciale, leur usage est d'ordinaire proscrit en classe.

(11) COURRIELS. Les communications avec le professeur doivent d'abord se faire en personne et de vive voix. Le recours aux courriels supposera donc une entente préalable.

(12) POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES. Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Par exemple : la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les *conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*. Le texte officiel de ces politiques et règlements est disponible sur le site web du Collège.

## SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bergson (Henri), *L'énergie spirituelle*, Paris : PUF, 1996.

Chesterton (Gilberth Keith), *L'homme éternel*, Paris : Dominique Martin Morin, 2004.

De Chardin (Pierre Teilhard), *Le phénomène humain*, Paris : Seuil, 2007.

Descartes (René), *Méditations métaphysiques*, Paris : GF-Flammarion, 1992.

Husserl (Edmund), *Méditations cartésiennes*, traduit de l'allemand par Emmanuel Lévinas, Paris : Vrin, 1992.

Marion (Jean-Luc), *Certitudes négatives*, Paris : Grasset, 2010.

Pascal (Blaise), *Pensées*, Paris : GF-Flammarion, 1976.

Scheler (Max), *La situation de l'homme dans le monde*, Paris : Aubier/Montaigne, 1951.

Speamann (Robert), *Les Personnes : essais sur la différence entre «quelque chose» et «quelqu'un»*, traduit de l'allemand par Stéphane Robillard, Paris : Cerf, 2010.